

QUELLE(S) REFLEXION(S) PORTER SUR LE TEMPS DE RECREATION

Qu'est-ce que la récréation ?

Un temps de reconstruction : Récréation vient des mots « recréer », construit d'après le mot « création ». C'est un temps qui permet aux élèves de reconstituer leur attention et leur capacité de travail.

Un temps de construction de l'identité de l'enfant par le biais des interactions entre pairs et des règles sociales.

Pourquoi avoir une réflexion sur le temps de récréation - quelques pistes de réponse.

- Parce que ce temps fait partie du temps scolaire.
- Parce qu'il fait partie des temps éducatifs (apprentissage du vivre ensemble, des règles sociales...)
- Parce que ce qui s'y passe influe ou peut déborder sur le temps de la classe.
- Parce qu'une cour mal aménagée, mal surveillée ou mal réfléchie entraîne des accidents, des conflits, devient génératrice de problèmes.
- Pour favoriser l'activité physique
- Pour mieux répartir les élèves dans l'espace de la cour.
- Pour permettre à chaque enfant de trouver sa place et lutter contre l'exclusion sociale.
- Pour créer un environnement agréable.

Comment débiter la réflexion ?

Etablir un état des lieux initial en mobilisant :

- Les personnels de l'école : les enseignants, les Atsem et éventuellement un CPC
- Les enfants
- Les partenaires : les autres personnels de mairie (éducateurs périscolaire), un représentant de la municipalité

Faire des constats en s'interrogeant sur :

- L'activité des élèves : manque d'activité ? ennui ? jeux pratiqués ? vécu des élèves ?
- Les zones de l'école qui sont investies alors qu'elles ne devraient pas l'être (toilettes, espaces verts...) ?
- Les zones non exploitées qui seraient intéressantes.
- Le respect des lieux de vie : des dégradations ont-elles été constatées ?
- La régularité des actes de violence : y a-t-il des conflits ? des altercations ?
- L'accidentologie : y a-t-il des accidents fréquents ?

Elaborer un projet pédagogique concerté :

Quels sont les axes de réflexion ?

- **La cour**
 - Son aménagement
 - Les groupes présents
- **Les acteurs**
 - Les élèves (Qui ? A quel moment ?)
 - Les enseignants (Qui ? Où ? Comment ?)

Les espaces :

L'aménagement de la cour peut être réfléchi pour permettre des jeux collectifs, des jeux individuels ou en petits groupes, mais aussi des espaces plus calmes voire des espaces avec équipements.

Pour cela, on peut zoner l'espace de la cour (pour voir un exemple : document annexe 1) et identifier clairement les espaces dédiés.

On pourrait donc trouver :

- Des zones de jeux collectifs : type jeux de ballons, jeux de balles, avec tracés éventuels.
- Des zones « roulants » en maternelle avec un traçage au sol.
- Des zones de jeux individuels ou libres :
 - Pour des manipulations : des bacs seraient installés pour permettre aux enfants de jouer avec du sable par exemple.
 - Avec des jeux à disposition (échasses, cordes à sauter...)
 - Avec des tracés au sol (marelles, jeux de l'oie, labyrinthe...)
 - Pour que les enfants s'adonnent à des jeux libres (type jeux symboliques),
- Des zones de repos.
 - Zone de dessin (sur un tableau par exemple)
 - Pour s'asseoir
- Des zones exploitables pédagogiquement
 - Jardins potagers en relation avec les sciences
 - Bacs à fleurs, zones fleuries en lien avec les sciences mais aussi les concours Ecole fleurie des DDEN.

Les acteurs

❖ Les élèves

La cour de l'école accueille souvent des élèves d'âges divers en même temps. Cela suppose que les aménagements soient disponibles pour les différents groupes à plusieurs moments de la journée.

Il est important de **réfléchir à l'horaire des récréations** en fonction de l'âge des élèves mais aussi en fonction du nombre d'élèves présents dans le même espace au même moment pour des **raisons de sécurité**, de **rythme** de travail, **d'accès aux espaces**, de **cohabitation** entre des enfants d'âges très différents par exemple.

En maternelle, on s'attachera à réfléchir sur la **pertinence pour les PS d'une récréation après la sieste**, à la fois en termes de temps d'exposition aux apprentissages l'après-midi mais surtout en termes de rythme car l'enfant passe brutalement d'un espace calme et protégé à un lieu plus agité.

On peut promouvoir au sein de l'école, **une charte de la cour** (annexe 2) établissant un code de conduite au sein des récréations et régulant les différentes activités. Le conseil des délégués de l'école peut être un bon média.

❖ Les enseignants

Il est important de :

- **Réfléchir aux emplacements de surveillance.** Cette réflexion doit permettre d'assurer des conditions de surveillance optimale (toilette, recoins etc.)
- **Harmoniser** ce qui est autorisé, ce qui ne l'est pas mais aussi comment on réagit face à certaines sollicitations ou problèmes.
- **Etablir des règles et une charte communes, les rédiger, les communiquer.** Le conseil des maîtres, le conseil d'école ou les réunions de délégués de classe peuvent être des moments de réflexion.

Le rôle de l'enseignant peut aller au-delà du simple rôle de surveillance. L'enseignant peut, par le biais des activités réalisées en classe ou lors des récréations, impulser des activités :

- En encourageant la réalisation d'activités adaptées aux saisons et au niveau des élèves.
- En faisant varier les groupes qui accèdent aux différents jeux disponibles, aux différentes activités.
- En organisant des semaines thématiques (tournoi de balle au prisonnier, football...) activité pouvant être gérées par les plus grands.
- En constituant des banques de jeux (sur fiches plastifiées, accessibles aux élèves)
- En présentant de nouveaux jeux lors de séance d'EPS, notamment tous les jeux coopératifs en cycle 1 ou 2 qui sont de très bons supports de l'apprentissage du vivre ensemble.

Les temps :

❖ Le temps périscolaire

Il arrive que les règles établies lors du temps scolaires ne soient pas les mêmes que celles qui sont adoptées lors de la pause méridienne ou du temps périscolaire.

Dans ce cas, il peut être judicieux de :

- Prendre le temps d'échanger et de discuter avec des représentants de la municipalité pour définir un règlement commun « minimum ».
- Ce règlement peut s'adapter selon les moments de la journée et les acteurs de surveillance, mais les règles admises sont connues de tous.
- Il est rédigé et porte les signatures du représentant de la mairie et du directeur.
- Il est affiché et communiqué à toute personne en charge d'élèves à l'école.
- Il est présenté en conseil d'école pour être éventuellement discuté.

Le matériel

❖ Les jeux dans la cour

On va trouver deux types de jeux. Les petits jeux et les structures.

o Les petits jeux.

L'aménagement de l'espace de la cour va nécessiter la présence de matériel. Ce matériel peut avoir différentes sources de financement : municipalité ou école, par le biais de la coopérative scolaire.

Le petit matériel qui devra être renouvelé régulièrement. Il faut donc anticiper et budgéter son rachat chaque année.

On peut y trouver des échasses, des cerceaux plats, des balles, des ballons, des élastiques, des jeux de constructions, des vélos, des jeux en bois (Molki...) etc.

Il est important de responsabiliser les élèves face à ces jeux. Pour cela, il faut réfléchir à une organisation et prévoir un lieu de stockage. Souvent, des organisations par classe simplifient la gestion du matériel. Là encore, les conseils d'enfants sont les moments privilégiés pour y réfléchir.

o Les structures

Les structures sont sous souvent financées par les municipalités. Elles répondent à des normes définies et sont sous leur responsabilité. Toute implantation nécessite l'accord préalable du maire.

En guise de non-conclusion :

La présence d'un grand nombre d'enfants, en même temps, dans une cour, amène des difficultés d'organisation et rend parfois difficile les relations entre enfants. Il est cependant reconnu que lorsque les jeunes sont impliqués dans des jeux, les risques de conflits et d'accidents sont considérablement diminués.

Il n'existe pas de pédagogie de la récréation, pourtant, les élèves passent plus de 2h par semaine dans la cour, sans compter le temps périscolaire... soit un temps passé plus important que l'exposition à certaines disciplines.

Bibliographie :

Daniel Gayet – L'élève, côté cour, côté classe – I.N.R.P. – 2002

Julie Delalande – La cour de récréation – Presses Universitaires de Rennes – 2001

Des sites/documents numériques :

<http://www.kino-quebec.qc.ca/publications/MieuxVivreCourEcole.pdf>

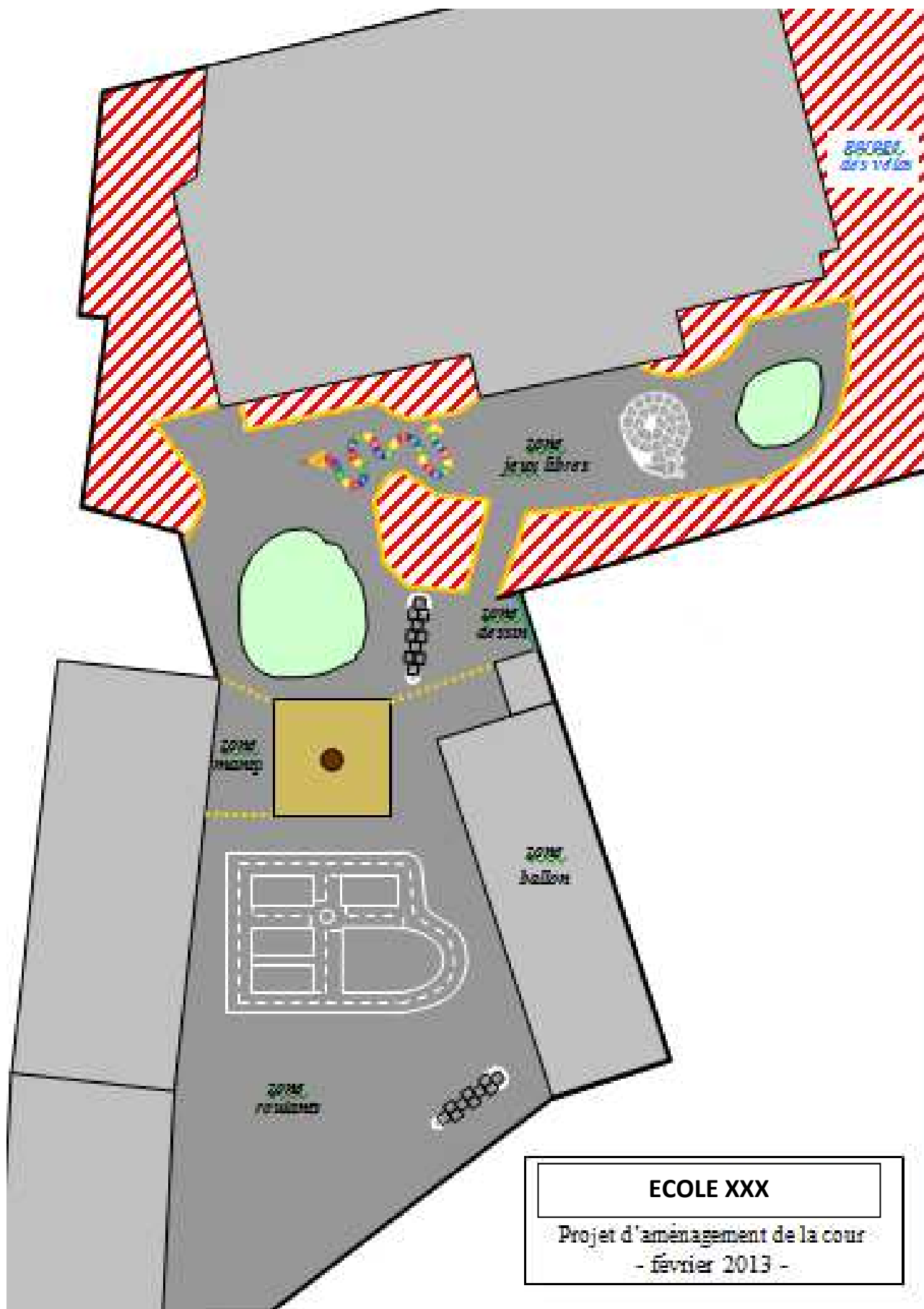
Document donnant des pistes et des axes de réflexion à partir d'une expérimentation québécoise, quelques jeux sont proposés.

<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/viragesante/pdf/fiche5.pdf>

La fiche 5 traite de l'aménagement de la cour à l'école primaire.

http://services.ac-amiens.fr/siteia60/images_fiches/305_1_0008_la_recreation_a_la_maternelle.pdf

Une réflexion particulière sur la récréation en maternelle



ANNEXE 2 - CHARTE DE LA COUR – exemple Source Ecole Québécoise

LORSQUE JE JOUE AVEC LES JEUX DE COUR (corde à sauter, billes, élastiques etc.)

- Respecter l'espace de jeu : je respecte les espaces réservés aux autres
- Respecter le temps de jeu : je ne prends pas la place d'un autre, je ne joue pas toujours avec le même matériel pour laisser les autres l'utiliser
- Accepter quelqu'un qui veut jouer : je suis sociable avec les autres.
- Respecter les règles : je ne triche pas, je n'impose pas mes règles, je respecte les règles de celui qui propose le jeu.

LORSQUE JE JOUE A DES SPORTS COLLECTIFS

- Respecter ses coéquipiers : je fais des passes à tout le monde, peu importe son habileté.
- Respecter ses adversaires : je respecte les règles, je ne triche pas, je ne bouscule pas mes adversaire
- Savoir gagner : Je manifeste ma joie discrètement, je ne me moque pas des perdants, je félicite les perdants.
- Savoir perdre : J'accepte le résultat, je ne cherche pas d'excuses, je félicite les gagnants.
- Respecter les règles : je ne triche pas, je n'impose pas mes règles, je respecte les règles de celui qui propose le jeu.

LORSQUE JE NE JOUE PAS

- Respecter les jeux des autres : je ne vais pas dans leur espace de jeux, je ne les dérange pas dans leurs jeux.
- Participer : Je peux me proposer pour participer à un jeu, arbitrer un match
- Encourager mes camarades : Je peux encourager une équipe, un camarade.
- Être calme : Je peux décider de rester à ne rien faire, discuter, échanger avec mes camarades.